

WEB

le site du SNE-FSU

<http://www.snefsu.org>

SECRETAIRE BRANCHE Eau & Milieux Aquatiques

Anahi BARRERA

04 26 22 32 34

anahi.barrera@eurmc.fr

SECRETAIRES SECTIONS

AE ARTOIS PICARDIE

Patricia LEFEVRE

03 27 99 90 91

p.lefevre@eau-artois-picardie.fr

AE ADOUR GARONNE

Jean Jacques CHEVALIER

05 59 80 77 92

jean-jacques.chevalier@eau-adour-garonne.fr

AE LOIRE BRETAGNE

Guillaume SAVIN

02 38 51 74 96

guillaume.savin@eau-loire-bretagne.fr

AE RHIN MEUSE

Vincent AIZIN

03 87 34 48 07

vincent.aizin@eau-rhin-meuse.fr

AE RHONE MEDITERRANEE CORSE

Fatiha EL MESAUDI

04 26 22 30 22

fatiha.elmesaoudi@eurmc.fr

AE SEINE NORMANDIE

Sébastien BERNIOT

02 35 63 77 85

berniot.sebastien@aesn.fr

Adhérez au SNE-FSU

Pour la défense de notre outil de travail et des intérêts des personnels auprès de l'employeur et des acteurs de la société avec des valeurs d'éthique, de solidarité, de justice et d'engagement ;

Parce que l'action syndicale s'appuie en premier lieu sur les moyens humains mais aussi sur les moyens financiers.

Sortie des emplois de la liste dérogatoire

18 Avril 2017 14H30

1^{ère} réunion de travail

Après la très formelle réunion de conciliation du matin suite au dépôt du préavis de grève par l'intersyndicale, s'est tenue l'après-midi une première réunion de travail.

Cette réunion, essentiellement centrée sur la méthode de travail, a permis d'appréhender les ambitions du Ministère de l'Environnement de l'Energie et de la Mer (MEEM) sur ce dossier.

Un programme de travail a été établi pour les 3 mois à venir, avec comme temps fort 3 réunions rassemblant les représentants des organisations syndicales, de la DRH du MEEM, de la Direction de l'Eau et de la Biodiversité (DEB) et des directions des agences de l'eau.

Réunion du 23 MAI 2017 :

- Présentation et partage de l'état des lieux des effectifs des Agences de l'Eau
- Titularisation au sens de la loi Sauvadet (conditions de titularisation, corps et grade d'accès, calendrier des concours, impact sur les retraites....)

Dans ce cadre les Organisations Syndicales ont fait remarquer que le régime indemnitaire des corps d'accueil pouvait permettre de garantir, au moins pour certains, une non diminution de la rémunération, à condition d'utiliser les possibilités de modulation, possibilités non utilisées aujourd'hui. Le DRH, en prenant connaissance de l'accord signé au ministère de la Culture, accepte de travailler aussi sur ce sujet.

Réunion du 28 JUIN 2017

- Fin du travail sur la titularisation « mode Sauvadet ».
- Amélioration du quasi-statut existant : mobilité, taux pro/pro, sécurisation des emplois.

Sur les taux de promotion, le SNE-FSU rappelle la très grande faiblesse des taux 2015, 2016 et ceux que l'Administration s'apprête à mettre en œuvre en 2017. Nous demandons qu'en préalable à ces discussions, en gage de crédibilité sur les

possibilités d'améliorer notre quasi-statut, les taux de promotion soient revus immédiatement à la hausse pour 2017.

La DRH comprend la demande mais dit devoir attendre le nouveau ministre, fin mai, pour ce faire, faute de quoi il n'y aurait aucune chance de succès face à Bercy.

Réunion de JUILLET 2017 (entre le 15 et le 20)

- Titularisation hors dispositif Sauvadet
- Liste des emplois dérogatoires pour le 1^{er} avril 2018
- Amélioration du quasi-statut existant : amélioration des grilles et du régime indemnitaires, y compris état des lieux.
- Mode de gestion des fonctionnaires dans les Agences de l'eau.

Sur la titularisation hors dispositif Sauvadet, le DRH précise bien qu'aujourd'hui elle n'est pas possible et dépendra de décisions politiques futures. Sur notre insistance il accepte cependant de travailler sur le sujet.

Le travail reprendra à la rentrée selon l'évolution des différents chantiers, et abordera notamment les questions de prévoyance et d'aides sociales.

MUTUALISATION

Le chantier mutualisation inter agences a également été abordé. La DEB affirme que pour le moment les réflexions sont à peine commencées et qu'une journée sera consacrée entre les Directeurs des Agences de l'eau et la DEB à ce sujet le 4 mai prochain.

La DEB nous garantit qu'elle associera les Organisations Syndicales très rapidement après cette date.

Le SNE-FSU déclare ne pas comprendre pourquoi la DEB s'autosaisie de ce sujet sans aucune commande politique, alors que ce sujet est éminemment politique. Nous rajoutons que la concomitance de ce sujet avec la sortie de la liste dérogatoire de la majorité des emplois des Agences de l'Eau ne peut que rajouter beaucoup d'inquiétude et d'angoisse pour les personnels.

Le SNE-FSU demande la réunion conjointe des six comités techniques, à l'initiative des directeurs généraux tel que les textes le prévoit, sur ce sujet et non une réunion informelle et ce avant l'été.